## Questions orales

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le premier ministre me fait de beaux sermons, mais il ne répond pas à mes questions. Je voudrais lui poser une dernière question. Étant donné que de toute évidence, les fortes hausses prévues dans le budget doivent servir à financer le programme de crédit d'impôt pour les propriétaires de maison, le premier ministre peut-il se justifier devant les Canadiens ou plutôt leur expliquer pourquoi tous les contribuables devraient être mis à contribution pour financer un programme qui ne s'adresse qu'à une catégorie bien déterminée de citoyens?

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, l'opposition officielle, qui désapprouve ce programme dont profiteront des milliers de propriétaires canadiens, a été jusqu'à faire de l'osbtruction à la Chambre des communes. Maintenant, elle s'y attaque pendant la période des questions. Si le député a des questions à poser à propos du budget et s'il tient à profiter de la période des questions, je l'invite à le faire.

Des voix: Bravo!

• (1420)

## L'INCIDENCE SUR LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Ed Lumley (Stormont-Dundas): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Depuis maintenant plus d'un an, le premier ministre promet des taux d'intérêt plus bas. Peut-il dire à la Chambre quelles mesures proposées dans le budget, outre les obligations pour l'expansion des petites entreprises, tendront à faire baisser les taux d'intérêt dans l'ensemble du Canada?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le budget tout entier . . .

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Même si le harcèlement fait partie de nos coutumes, je trouve inadmissible que l'on commence à harceler quelqu'un avant même qu'il ait commencé à répondre.

Des voix: Bravo!

- M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, le budget tout entier vise à créer un environnement qui permettra aux taux d'intérêt de baisser. A cette fin, on diminuera le déficit gouvernemental en réduisant de 1.75 milliard de dollars les besoins d'argent du gouvernement pour l'année prochaine, ce qui donnera une meilleure marge de manœuvre au secteur privé et atténuera les pressions qui font monter les taux d'intérêt. J'espère que les prévisions de notre budget sont plus précises que celles de l'an dernier; le gouvernement précédent avait prévu un taux d'inflation de 6.5 p. 100, alors que ce taux est aujourd'hui de 9.2 p. 100.
- M. Lumley: Monsieur l'Orateur, je regrette que le premier ministre, qui a fait cette promesse durant la campagne électorale, n'ait pu répondre à ma question et ait dû en charger le ministre des Finances. Je vais poser ma question supplémen-

taire au premier ministre. Celui-ci a parlé d'aider certains groupes de notre société. A part l'aide toute relative que constitue le crédit d'impôt à l'énergie, qu'est-ce que le premier ministre compte faire pour aider les personnes âgées, surtout celles dont le revenu est fixe?

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, les personnes âgées bénéficieront du crédit d'impôt à l'énergie, auquel sera admissible toute personne ayant un revenu maximum de \$21,380. Par ailleurs, nous avons adopté cet automne, pour combler une lacune laissée par les libéraux, une mesure concernant l'allocation au conjoint. Les personnes âgées bénéficieront également de la nouvelle allocation aux anciens combattants, au sujet de laquelle nous avons déjà présenté un bill. Enfin, en rétablissant l'économie, nous serons davantage en mesure d'augmenter le montant de l'aide que nous leur destinons.

Des voix: Bravo!

## ALLÉGATION DE REVIREMENT POLITIQUE PAR RAPPORT AUX PROMESSES ÉLECTORALES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, trêve de boniments, même s'ils viennent de Terre-Neuve. J'aimerais poser au premier ministre une question sérieuse.

Pendant la dernière campagne électorale, le premier ministre a promis aux Canadiens de stimuler l'économie, de diminuer les taux d'intérêt et réduire sensiblement les impôts. Comme dans le budget qu'il a présenté hier soir le gouvernement n'a tenu presque aucune de ses promesses puisqu'il a annoncé des restrictions budgétaires en décidant de maintenir les taux d'intérêt à leur niveau élevé actuel, et d'augmenter l'impôt des Canadiens de quelque 3.5 milliards de dollars, le premier ministre pourrait-il expliquer à la Chambre et à la population pourquoi, vu que sommes de démocratie parlementaire et qu'il est ainsi revenu sur ce qu'il avait dit, il ne va pas demander au Gouverneur général de dissoudre les Chambres afin d'obtenir du peuple le mandat de poursuivre cette politique entièrement nouvelle?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on peut toujours savoir quand le chef du Nouveau parti démocratique veut poser une question qu'il estime frivole parce qu'il l'annonce en la qualifiant de «question sérieuse». Il devrait savoir que s'il veut imposer au pays de nouvelles élections, il devra en prendre la responsabilité et ne pas faire appel à des subterfuges comme il vient de le faire, et comme il l'a fait à de nombreuses occasions.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le premier ministre verra, lorsque nous présenterons notre amendement aujour-d'hui, quand nos 27 députés seront présents, que nous avons au moins l'intention de respecter les engagements que nous avons pris envers le peuple.